

## Communiqué de presse

La Flèche, le 22 Février 2024

# LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE RENOUVELLE SON SOUTIEN À L'ARTISANAT AVEC LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Ce jeudi 22 février, Christelle Morançais, Présidente de la Région et Joël Fourny, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire, ont eu le plaisir de visiter une entreprise artisanale récompensée par un trophée de l'excellence artisanale 2023 dans la catégorie « Entreprise », mention spéciale Métiers d'arts : la Menuiserie Arkal à la Flèche. A la suite de cette rencontre, Christelle Morançais et Joël Fourny ont signé la convention de partenariat qui encadre le partenariat historique et structurant entre la Région et la CMA des Pays de la Loire, au bénéfice de l'emploi dans l'artisanat, de la promotion sociale de la jeunesse et de la transition écologique.

Avec 92 000 établissements présents en Pays de la Loire et 269 000 actifs, dont 15 000 apprentis, l'artisanat est au cœur de l'activité des territoires et reste l'un des principaux acteurs de la formation des jeunes par l'apprentissage et le service public de la formation professionnelle continue.

« Ce partenariat très privilégié nous permet de soutenir fortement cette priorité régionale qu'est l'artisanat. Le programme régional d'action a permis en effet en 5 ans, d'accompagner plus de 5 000 artisans et d'en sensibiliser plus de 7 000 sur des thématiques majeures comme la création/transmission, l'innovation, la transition écologique, l'emploi, export... Par ailleurs, la Région est fière d'accompagner l'entreprise ARKAL, un fleuron de l'artisanat régional avec ses 40 salariés qui s'engage dans la formation et l'insertion des jeunes, en embauchant des apprentis, en favorisant la reconversion professionnelle, et en accueillant des stagiaires de 3ème. » déclare Christelle Morançais.

« La Région des Pays de la Loire est un partenaire essentiel pour la CMA depuis plus de 20 ans. Grâce à elle, ce sont, chaque année, près de 1 300 artisans et plus de 1 000 chefs d'entreprise qui sont accompagnés dans leur démarche de transitions écologique, économique ou numérique, auxquels il convient d'ajouter les 7 000 jeunes accompagnés dans leur projet de formation. Elle accompagne également activement les investissements dans notre formation et nous travaillons étroitement à de nombreuses actions de promotion et d'orientation des publics vers l'Artisanat. Nous ne pouvons que nous féliciter de la force de l'engagement de notre Région aux côtés du secteur de l'artisanat qui, dans les temps particulièrement exigeants que nous traversons tous, a bien besoin de partenaires fidèles et solides pour continuer à œuvrer au service du territoire et de ses habitants. » a rappelé Joël Fourny.

### CONTACTS PRESSE

Région Pays de la Loire - Gwenola Cariou Huet : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) — 06 82 80 18 92

CMA Pays de la Loire – Aurélia MOREAU : [aumoreau@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:aumoreau@artisanatpaysdelaloire.fr) – 06 73 33 60 75